

Communiqué financier

Chiffre d'affaires
du Groupe Vranken-Pommery Monopole pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 :
326,1 M€

Renforcement des positions à l'Export
Leadership français maintenu dans un marché chahuté

Reims, le 24 janvier 2013

<i>En millions d'euros</i>	T4 (1 ^{er} octobre / 31 décembre)			
	2012	2011	Variation	Variation en %
Champagne & autres	128,3	134,5	-6,2	-4,6%
Vins Sable de Camargue et de Provence	9,8	10,1	-0,3	-3,0%
Total CA T4	138,1	144,6	-6,5	-4,5%

<i>En millions d'euros</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2012	2011	Variation	Variation en %
Champagne & autres	268,5	281,7	-13,2	-4,7%
Vins Sable de Camargue et de Provence	57,6	57,9	-0,3	-0,5%
Total CA annuel	326,1	339,6	-13,5	-4,0%

Recul du chiffre d'affaires 2012 : -4%

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 326,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 contre 339,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Dans un marché estimé en repli de l'ordre de 5% par rapport à l'année précédente, marqué par un environnement concurrentiel très agressif sur le segment des premiers prix, Vranken-Pommery Monopole a maintenu le cap de sa politique commerciale centrée sur le soutien et le développement de son portefeuille de marques à l'International. La baisse de 5% des ventes de vins de Champagne est partiellement compensée par la progression de 3% des marques de Vins Rosés de Provence et Gris de Gris de Camargue.

Champagne

Dans cet environnement difficile, l'activité à l'Export s'est particulièrement bien comportée, notamment dans les « Pays Tiers » comme le Japon et les Etats-Unis.

En France, le Groupe a choisi de maintenir le positionnement qualitatif des marques de Vranken-Pommery Monopole sans suivre la politique tarifaire adoptée par certains concurrents, ce qui a pesé sur son chiffre d'affaires réalisé dans la Grande Distribution.

Le positionnement qualitatif des Marques de Vranken-Pommery Monopole n'a ainsi pas été affecté.

Par ailleurs, il a été décidé, pour 2013, de renforcer la vente des produits premium de Vranken-Pommery Monopole. Les millésimes d'Or et les millésimes contemporains de Vranken, ainsi que la nouvelle cuvée Apanage Prestige de Pommery seront présentés à la clientèle mondiale au premier trimestre.

Côtes de Provence et Sable de Camargue

Le Groupe a poursuivi le développement des ventes issues de ses Domaines et Châteaux, Vins Rosés et Gris de Gris, tant en Europe que dans les Pays Tiers. L'installation du château La Gordonne et du Domaine de Jarras dans les réseaux On-Trade a été parfaitement conduite par les équipes commerciales.

L'accélération de l'activité des marques s'est traduite, en 2012, par une progression très significative des volumes de Sable de Camargue issus des vignobles et propriété du Groupe malgré une météo estivale peu favorable.

En parallèle, la baisse apparente de chiffre d'affaires s'explique par une diminution des ventes de vins génériques supérieure à la progression des ventes de vins de marques.

Perspectives

Malgré la baisse de l'activité enregistrée en 2012 dans un environnement de marché perturbé par le contexte économique global et grâce au maintien des investissements en communication pour soutenir le positionnement des Marques, l'évolution positive du « mix-prix » tant pour les Champagnes que pour les Vins Rosés devrait permettre de préserver la rentabilité du Groupe en 2012.

Prochaine communication

Résultats annuels 2012 : 29 mars 2013

A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole est le deuxième acteur en Champagne. Son portefeuille comprend les grandes Marques VRANKEN et ses Cuvées Diamant et Demoiselle, POMMERY et ses Cuvées Louise et POP, CHARLES LAFITTE et HEIDSIECK & C° MONOPOLE. Vranken-Pommery Monopole est propriétaire des Marques de Porto haut de gamme ROZES et TERRAS DO GRIFO. Enfin, le Groupe est le leader des Vins Rosés avec le Sable de Camargue - Gris de Gris - des DOMAINES LISTEL et les Côtes de Provence - Rosé - du CHATEAU LA GORDONNE.

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole, Premier Vigneron en Europe, exploite directement plus de 2.500 hectares de Vigne.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et Bruxelles.
(Code "VRAP" (Paris), code "VRAB" (Bruxelles) ; code ISIN : FR0000062796).

Contacts

Vranken-Pommery Monopole :

Patrice Proth, Secrétaire Général
+ 33 3 26 61 62 34, pproth@vrankenpommery.fr

Presse

Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, cdoligez@image7.fr
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, caroline.simon@image7.fr